

BOURSE AU PERMIS



LA VILLE D'ÉPINAY
T'AIDE À FINANCER
TON PERMIS
GRÂCE À
QUELQUES HEURES
DE BÉNÉVOLAT !

> 17 - 25 ANS

> MODE
D'EMPLOI

Candidatures du **15 janvier au 15 février 2026**
sur l'Espace Famille et Citoyen

INFOS : 01 49 71 98 78

VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER UN DOSSIER DE BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE B AUPRÈS DE LA VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE. AVANT DE REMPLIR VOTRE DOSSIER, QUI PERMETTRA AUX SERVICES DE LA VILLE D'ÉTUDIER VOTRE DEMANDE, LISEZ ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS SUIVANTES.

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous devez obligatoirement remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 17 à 25 ans ;
- résider à Épinay-sur-Seine depuis au moins deux ans ;
- ne pas être déjà inscrit dans une auto-école et n'avoir jamais passé le code de la route ;
- accepter l'ensemble des conditions citées dans le présent mode d'emploi ;
- Si vous remplissez l'ensemble de ces conditions, vous pouvez déposer votre candidature sur l'Espace Famille et Citoyen [https://www.espace-citoyens.net/epinay-sur-seine/
espace-citoyens/Home/AccueilPublic](https://www.espace-citoyens.net/epinay-sur-seine/espace-citoyens/Home/AccueilPublic)

Depuis 2025, le dispositif s'adresse également aux personnes à mobilité réduite.

**Une réunion d'information aura lieu à l'Hôtel de Ville
le lundi 26 janvier à 18h30 en salle du Conseil municipal.**

2. CRITÈRES DE SÉLECTION

Vous serez sélectionné en fonction de votre :

- disponibilité et assiduité tout au long de l'année (préparation de l'examen et réalisation du bénévolat) ;
- nécessité d'obtenir le permis ;
- motivation à participer à une démarche citoyenne (bénévolat).

Soumettre un formulaire d'inscription dûment rempli constituera aussi un critère déterminant.

3. VALIDATION DU DOSSIER

Une fois votre dossier rempli sur l'Espace Famille et Citoyen, vous recevrez un accusé de réception.

ATTENTION !

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Vous devrez fournir les éléments justificatifs suivants :

- une photo d'identité récente ;
- votre CV.

Ainsi que les photocopies **lisibles** de :

- votre pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile (attestation d'assurance à votre nom) pour les deux dernières années (2025 et 2024) ;
- un justificatif de votre situation scolaire ou professionnelle (contrat de travail, certificat de scolarité, justificatif de formation, attestation Pôle emploi...) ;
- ASSR2 ou attestation de participation à la journée de défense et de citoyenneté ou de recensement.

4. CONTRAT

Si votre candidature est retenue, vous signerez en juin 2026, un contrat pour l'obtention de la Bourse au permis B dans lequel vous acceptez de respecter les engagements des points 6 et 7. Le dispositif sera actif après signature du contrat.

5. MONTANT DE LA BOURSE AU PERMIS B

Si votre candidature est retenue, la bourse sera attribuée à hauteur de 1000 € pour un forfait de base comprenant :

- les cours de préparation au code de la route ;
- les cours de révision du code de la route (les frais de passage de l'examen au code de la route estimés à 30 euros, sont à la charge du candidat) ;
- 25 h de conduite ;
- une présentation à la conduite.

N.B : les frais de dossier d'un montant de 300€ sont à la charge du candidat.

6. IMPLICATION

Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par des comités. Si vous êtes présélectionné(e), vous serez convié(e) à un entretien devant un jury afin de vous exprimer sur vos motivations.

Une seule session est organisée dans l'année. Une fois l'appel à candidatures passé, aucun dossier ne pourra être accepté.

Afin de vous organiser vous trouverez ci-dessous les dates importantes qui nécessitent votre présence :

Les Jurys :

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| > Mardi 24 février 2026 | > Mercredi 25 février 2026 |
| > Mardi 3 mars 2026 | > Mercredi 4 mars 2026 |

Vous serez mobilisé sur l'une des quatre dates ci-dessus, entre 13h et 17h30.

7. LE BÉNÉVOLAT

Vous vous engagerez à réaliser une activité d'utilité collective de 35 heures reparties selon le planning de missions prédéfinies avec le Service Prévention.

Ce processus a pour objectif de développer votre engagement citoyen.

Le projet vise à vous sensibiliser et vous accompagner dans la découverte des métiers que propose la Ville et les activités diverses de ses partenaires (associations, etc.).

8. DES QUESTIONS ?

Pour toute demande de renseignements, contactez directement le Service Prévention :

7 rue Mulot, 1^{er} étage - 93800 Épinay-sur-Seine

 01 49 71 98 78

 bourseapermis@epinay-sur-seine.fr